



DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL



Comité Directeur du 16 septembre 2024

Présidence :

Michel Aucourt

Présents :

Huguette Ueberschlag, Roland Mehn - André Hahn - Richard Godié - Vincent Milliet - Pascal Fritz - François Marcadé - Malik Bouacida- Rémy Siedel- Marc Hoog,

• **Situation AS Pierrots Vauban – US Vauban**

- Considérant la décision de liquidation judiciaire de l'AS Pierrots Vauban Strasbourg en date du 26 août 2024
- Considérant la création de l'Union Sportive Vauban avec attribution d'un numéro d'affiliation en date du 18 septembre 2024
- Considérant la décision du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football en date du 12 septembre d'autoriser le transfert des droits sportifs du club liquidé vers le nouveau club avec toutefois interdiction pour le District d'engager l'équipe sénior 1 au dessus du championnat de District 3
- Considérant la décision du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football de maintenir les droits sportifs acquis à la fin de la saison 23/24 pour l'ensemble des équipes de jeunes ;

Le Comité Directeur du District décide :

- Retrait des équipes de l'AS Pierrots Vauban Strasbourg en D1B et en D2B. Considérant l'article 25a des règlements de District, le nombre de relégations sera de 2 équipes pour chaque groupe.
- Considérant les places disponibles dans les divers championnats, l'équipe 1 de l'US Vauban est affectée en D 4 en lieu et place de Strasbourg United. L'équipe 2 de l'US Vauban est affectée en D6 en lieu et place de Schweighouse FC 3. Pour chacun des 2 groupes, l'article 25a des règlements de District sera appliqué, à savoir 2 descentes par groupe.

Le calendrier mis à jour sera envoyé aux diverses équipes

PROCEDURE D'APPEL :

Les présentes décisions du comité directeur du District Alsace sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 3 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F. (Annexe 2) :

- Devant la Commission d'Appel Régionale de la LGEF (appel@lgef.fff.fr) :

Le Président,
Michel Aucourt

Le Secrétaire Général
Marc Hoog